



“ En cohérence avec mon engagement de transition écologique des Alpes-Maritimes, le Département mène une politique volontariste en matière de mobilités douces, à travers notamment le Plan vélo 2028. ”

Charles Ange Ginésy
Président du Département des Alpes-Maritimes

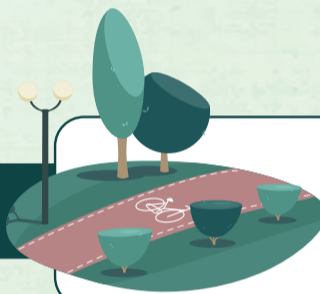
Inauguration de la piste cyclable sur la RD 6007 entre la gare de Villeneuve-Loubet et la gare de Biot, le vendredi 1^{er} décembre 2023

Le Département FACILITE la pratique du vélo

PLAN VÉLO 2028



55 millions d'euros d'investissement



320 KM de pistes cyclables sur les routes du Département d'ici 2028



2 200 KM d'itinéraires cyclables jalonnés



JUSQU'À 30% de subvention départementale pour des projets de pistes cyclables communales ou intercommunales



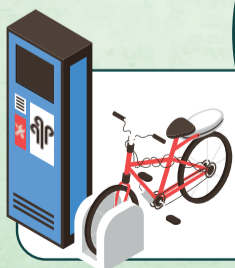
SOPHIA ANTIPOLIS
+55 km de réseau cyclable en 2028



EUROVÉLO 8 - LA LITTORALE
71 km encore prévus pour cette piste qui reliera Menton à Mandelieu et 27 km entre Mandelieu et le Tignet



PROJET PHARE : LA ROUTE DES BALCONS D'AZUR
44 km d'itinéraires cyclables jalonnés à travers le Moyen Pays grassois et vençois



+ D'ÉQUIPEMENTS cyclables à travers le territoire : stations de gonflage et de réparation, bornes de recharges VAE, box à vélo



600 places de vélos prévues dans les collèges